

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2019-2020 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 20 janvier 2020 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	X	
Nicolas Brosseau	Vice-président	X	
Yasmina Tahi	Secrétaire	X	
Johanne Daudier	Secrétaire	X	
Ida Francoeur	Membre	X	
Annie Clermont	Membre	X	
Mélina Allard	Membre	X	
Jean-Philippe Jung	Membre	X	
Éric Jean	Membre	X	
Mélanie Langlois Ermel	Membre	X	
Daniel Lefebvre	Rep. comité de parents		X
Guylaine Charron	Membre	X	
Svelta Divena	Membre		X
Rachid Acherouf	Membre	X	
Stéphane Ricci	Membre	X	
Sylvain Lemieux	Membre		X
Ikene Rezika	Membre	X	
Marissa Lapierre	Membre	X	
Représentants de la communauté			
Ginette Pariseault	ISEHMG		X
Isabelle Julien ou Caroline Lavoie	Repr. Centre Petite échelle		X
Représentant des directions d'école			
Nadia Caron	Directrice école	X	
Représentante des enseignants			
Jean-Pierre Decoste	Enseignant secondaire	X	
Julie Rivard	Enseignante primaire		X
Représentante des professionnels			
Marie-Claude Michaud	Psychologue		X
Représentante du personnel de soutien			
Nathalie Archambault	Techn. Éduc. spéc.		X
Services des ressources éducatives			
Mélanie Lessard	Directrice adjointe SRÉ	X	

1. **Constatation du quorum**

Le quorum est constaté à 19h15.

2. **Ouverture de l'assemblée**

M. Rocheleau ouvre l'assemblée, il souhaite la bienvenue aux membres du comité et leur présente ses vœux à l'occasion de la nouvelle année.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Mme Francoeur propose l'ajout d'un point en varia au sujet du transport.

Un deuxième point est ajouté par M. Brosseau sur la loi 40.

L'ordre du jour est adopté par Mme Daudier, qui est secondée par Mme Charron.

4. **Parole au public**

Pas de public présent à la réunion.

5. **Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2019**

L'adoption du procès-verbal du 18 novembre 2019 est proposée par Mme Francoeur, qui est secondée par Mme Tahi.

6. **Pause**

Les membres du comité ne souhaitent pas de pause, la réunion se poursuit.

7. **Formulaire de conflits d'intérêt**

Mme Lessard demande aux membres du comité qui n'ont pas encore signé le formulaire de conflits d'intérêt de communiquer avec Mme Normandeau qui le leur fera parvenir.

8. **Budget du comité**

Un montant de 350\$ a été dépensé pour le goûter offert à la rencontre du mois de janvier 2020.

Le budget est maintenant de 4150\$.

M. Rocheleau suggère aux membres de s'informer au sujet des conférences ou ateliers auxquels ils pourraient s'inscrire.

Mme Lessard rappelle que le congrès de l'ITA est pour bientôt et propose aux membres qui souhaitent y participer de communiquer avec elle rapidement.

9. **Parole au commissaire-parent EHDAA**

M. Rocheleau résume quelques points de la séance publique du conseil des commissaires du 26 novembre 2019 :

- Octroi du contrat de construction d'une école primaire dans le secteur Vauquelin.
- Formation du comité exécutif et du comité des révisions des plaintes.
M. Rocheleau et Mme Lessard donnent des informations sur le processus de plainte à la CSMV en réponse à une question de M. Jean.
- Appui de la CSMV à la ville de Longueuil pour la tenue des jeux olympiques spéciaux.
- Nomination de Mme Sylvie Côté à la direction des ressources humaines de la CSMV.

M. Rocheleau mentionne la tenue d'une séance extraordinaire le 10 décembre 2019, et rapporte que la CSMV a procédé à un emprunt de 6 millions de dollars sur un total de 21 millions de dollars pour le projet de construction d'une école primaire dans le secteur Sacré-Cœur, en attendant de recevoir la subvention.

10. **Parole au représentant du comité de parents**

M. Lefebvre étant absent, c'est Mme Francoeur qui rapporte les principaux sujets abordés lors de la dernière réunion :

- Adoption du calendrier scolaire de la prochaine année scolaire.
- Recommandation que la semaine de relâche de la CSMV ne soit pas à la même période que la semaine de relâche de la commission scolaire de Montréal.
- Demande que la journée qui suit l'Halloween soit une journée de congé pour les élèves.

M. Brosseau complète le résumé entamé par Mme Francoeur :

- Souper des représentants de parents.
- Modification du cours ÉCR, le nouveau programme prendra effet en 2021 pour une expérimentation.
- Seconde représentation de la pièce de théâtre « Je courais, je courais, je courais » le 21 février 2020 à l'école Antoine-Brossard.
- Mise à jour du portail Mozaik.

11. **Parole au représentant FCPQ**

Mme Francoeur mentionne que la prochaine rencontre est prévue pour la date du 8 février 2020.

12. **Parole aux membres**

M. Brosseau demande s'il y a des dates prévues pour la tenue des rencontres du comité EHDAA dans des écoles de la CSMV.

Mme Lessard souhaite savoir quelles sont les écoles qui intéresseraient les membres et propose d'envoyer un formulaire par courriel pour connaître le choix de tous les membres afin de faire des suggestions en fonction des réponses.

À la demande de M. Jean, Mme Lessard donne quelques informations sur les codes de difficultés attribués aux élèves en milieu scolaire.

13. **Varia**

13.1 Transport

Mme Francoeur rapporte qu'à la dernière réunion qu'elle a eu avec le comité consultatif de transport, il y a eu des discussions autour des problèmes en lien avec le fait que le transport ne se présente pas pour aller chercher les élèves.

Elle mentionne que la cause serait une pénurie de chauffeurs et précise que des pénalités seront imposées aux chauffeurs qui n'informeront pas les parents du fait que le transport ne se présentera pas.

Mme Francoeur ajoute que des représentants de la CSMV devraient rencontrer des représentants du RTL pour étudier la possibilité que le RTL effectue des parcours pour la CSMV.

13.2 Loi 40

M. Brosseau partage des informations sur la loi 40 :

- Autorisation à l'élève de s'inscrire dans une école d'une autre commission scolaire sans avoir besoin de l'accord de sa commission scolaire d'origine, tant que l'école accepte de le prendre.
- Projet d'abolition des commissions scolaires qui seront remplacées par des centres de services.
- Annotation de la loi 40.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Lapierre, elle est secondée par Mme Daudier

Il est 20h25.

Rédigé par Mme Yasmina Tahi.